

HISTOIRE  
DE LA  
RÉVOLUTION  
FRANÇAISE

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURT.

---

HISTOIRE

À

DE LA

# RÉVOLUTION

FRANÇAISE

PAR

J. MICHELET

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

TOME SIXIÈME

*M. J. P. J.*  
XXII-807

PARIS

LIBRAIRIE INTERNATIONALE

15, BOULEVARD MONTMARTRE

A. LACROIX, VERBOECKOVEN ET C<sup>ie</sup>, ÉDITEURS

A BRUXELLES, A LEIPZIG ET A LIVOURNE

1869

TOUS DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

À

## LIVRE XV

## CHAPITRE I

DU RENOUVELLEMENT DE LA ROYAUTÉ. — VICTOIRES : LANDAU  
TOULON, LE MANS (DÉCEMBRE 93).

On demande que le Comité se renouvelle par mois. — Il eût dû l'être, mais lentement. — Cette amovibilité eût trop affaibli le gouvernement. — Trinité dictatoriale. — Missions des Robespierristes. — Robespierre jeune à Toulon. — Saint-Just à Strasbourg. — Hoche et Pichegru. — Lutte de Baudot et Lacoste contre Saint-Just. — Kléber, Marceau, fin de la Vendée. — Nantes et Lyon. — *Le Vieux Cordelier*. — Un Robespierriste propose l'amnistie. — Desmoulins demande un comité de clémence.

Une fatalité fort dure pesait sur la France. L'impuissance d'association, l'esprit d'isolement, créé et fortifié par la longue servitude, la force des habitudes monarchiques, tout ramenait la royauté. Nul homme, en réalité, ne méditait la tyrannie. Elle se refaisait pourtant. La nation, par son état moral, conspirait contre elle-même. Toujours mineure, nullement préparée à sa majorité, sa lassitude la menait déjà à l'abdication, la mettait sur la triste pente d'un retour involontaire au gouvernement d'un seul.

La guerre et l'extrême péril où nous fûmes avant Wattignies exigeaient la dictature. Depuis, la France était

toujours entamée aux extrémités, mais non menacée au centre; il y avait lieu d'examiner si la dictature, utile encore, ne serait pas modifiée par un renouvellement partiel du Comité de salut public.

C'est ce que Bourdon, de l'Oise, et Merlin, de Thionville, demandèrent le 12 décembre.

Merlin eut le tort de proposer le renouvellement *par mois*, ce qui eût trop affaibli le gouvernement.

Il ne s'agissait pas d'écarter du Comité ceux qui en faisaient la force et la gloire, les chefs d'opinion, les grands hommes de tribune, pas davantage les travailleurs héroïques qui, par d'incroyables labeurs, recréaient à ce moment toutes les administrations. Quelque modification minime que reçût le Comité, elle était indispensable pour témoigner de la République, pour avertir ce comité souverain de sa légitime dépendance à l'égard de l'Assemblée, son auteur et créateur, l'unique source de son droit. La Convention avait fait, pour la crise, un roi collectif, à condition, bien entendu, que l'amovibilité le distinguerait suffisamment de la royauté ancienne.

C'était l'avis des plus sages, et dans le Comité même. C'était le conseil de Lindet, qui pria plusieurs membres influents de la Convention d'obtenir le renouvellement partiel. Malheureusement Merlin rendit lui-même la chose peu admissible, en l'exagérant, en demandant qu'*un tiers du Comité sortît chaque mois*.

Il fallait un renouvellement moins rapide, mais enfin il en fallait un. Dans le besoin croissant d'unité qu'on éprouvait, si l'Assemblée ne s'harmonisait le Comité par des changements graduels et légaux, il allait arriver certainement que le Comité, en désaccord avec elle, tenterait de la mettre à son point, épurant, taillant, rognant, jusqu'à ce qu'elle le brisât, ce qui se fit en thermidor, mais ce qui ne put s'accomplir qu'en tuant aussi la République.